

RESULTATS DU SEMINAIRE RELATIF À L'EXERCICE DE SUIVI, BENIN

Document de séance pour la Session II: « Réforme de l'exercice de suivi du Partenariat mondial : Préparer l'adoption et le lancement de l'exercice de suivi »

23^e Réunion du Comité de pilotage, 6-7 juillet 2022

Ce document vise à informer le Comité de pilotage des résultats principaux du séminaire du Partenariat mondial sur "Ouvrir la voie à l'adoption du nouvel exercice de suivi du Partenariat mondial" tenu les 14-16 juin 2022 à Cotonou, en République du Bénin. Il est partagé avec les membres du Comité de pilotage en soutien à la discussion sur la réforme de l'exercice de suivi et en complément du [document formel de soutien à la discussion](#) pour la Session II.

Contacts:

Mme. Ashley PALMER, email: Ashley.PALMER@oecd.org

M. Paul FARRAN, email: Paul.FARRAN@undp.org

Considérations de niveau stratégique issues du séminaire au Bénin

Les participants d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine ont examiné en profondeur les propositions relatives à l'exercice de suivi au cours d'un séminaire de 2,5 jours, à l'initiative des coprésidents du Partenariat mondial.

D'une manière générale, **le séminaire a permis de valider au niveau technique le cadre de suivi révisé et les propositions relatives au processus, ouvrant ainsi la voie à un accord au niveau stratégique par le Comité de pilotage.**

Les coprésidents ont exprimé leur appréciation pour les idées partagées par les parties prenantes du Partenariat mondial au cours du processus de réforme, qui ont toutes servi à façonner les propositions pour un nouvel exercice de suivi. En outre, les contributions reçues tout au long des sessions du séminaire fournissent des bases solides pour commencer la rédaction de notes explicatives pour la reprise de l'exercice de suivi révisé en 2023.

Il a en outre été convenu qu'après la 23^e réunion du Comité de pilotage, ses membres devraient commencer à mobiliser leurs groupes respectifs dans le cadre du nouvel exercice de suivi, en vue d'obtenir des engagements lors du Sommet. Sur ce point, la relance du suivi en 2023 pourrait être mentionnée dans le document final du Sommet, et témoigner ainsi d'un élan et leadership politiques partagés.

1. LE CADRE DE SUIVI

Accord général (aucune objection) sur la structure du cadre révisé et les données qu'il génèrera, ainsi que mentionnées dans ses dimensions et composantes.

Dans le cadre de la préparation des guides explicatifs pour l'exercice de suivi révisé, **des travaux supplémentaires au niveau technique se poursuivront avant le lancement de l'exercice en 2023 afin d'affiner la terminologie utilisée, les points de données spécifiques et la formulation des questions.** Il s'agira également de représenter plus explicitement les principes fondateurs de la coopération au service du développement en tant que fondement du cadre révisé.

2. RENFORCER L'ACCENT MIS SUR NE LAISSER PERSONNE DE COTE DANS LE CADRE DU SUIVI DU PARTENARIAT MONDIAL

Réactions positives générales sur la pertinence du suivi de *NLPDC* et sur les données générées ainsi que sur les données générées pour les pays partenaires et les partenaires de développement, afin d'aider à guider leurs actions pour renforcer leur engagement à *ne laisser personne de côté*.

Des défis ont été soulevés quant à la manière de s'assurer que les **points de vue des groupes vulnérables et marginalisés soient pris en compte** ; ceci doit également être abordé lors de la phase de lancement ainsi que lors des phases de réflexion, de dialogue et d'action.

Dans le cadre de la préparation des guides explicatifs pour l'exercice de suivi révisé, **un travail supplémentaire au niveau technique se poursuivra pour traiter de la complexité du *reporting*** sur certaines de ces questions spécifiques. Il s'agira également d'explorer les moyens de renforcer l'approche visant à collecter des données sur les comportements des partenaires de développement sans ajouter une charge excessive en matière de *reporting*.

3. ÉTAT ET UTILISATION DES SYSTÈMES NATIONAUX

Un sentiment fort et partagé parmi les participants est que l'état et l'utilisation des systèmes nationaux sont la pierre angulaire d'une coopération et de partenariats efficaces au service du développement et du cadre de suivi du

Partenariat mondial. **L'approche proposée, qui consiste à mettre en évidence les données relatives à l'état et de l'utilisation de divers systèmes nationaux, en plus des systèmes de gestion des finances publiques** (tout en restant fidèle à l'accord de partenariat de Busan en ce qui concerne l'approche de l'état et de l'utilisation du système de gestion des finances publiques), **a suscité des réactions positives.**

La proposition de collecter des données complémentaires a également été saluée. Lors de la préparation des guides explicatifs pour l'exercice de suivi révisé, **des travaux supplémentaires au niveau technique se poursuivront pour s'assurer que la formulation des questions complémentaires ne soit pas biaisée et encourage l'utilisation des systèmes nationaux.**

4. RESPONSABILITÉ ET APPROPRIATION DANS L'EXERCICE DE SUIVI DU PARTENARIAT MONDIAL

Les participants ont exprimé en général des réactions positives et leur appréciation quant à la manière dont la responsabilité est renforcée dans le cadre de suivi révisé. La responsabilité est désormais exercée à différents niveaux et entre différentes constellations de parties prenantes. Le processus, bien que toujours mené à l'initiative du gouvernement, met davantage l'accent sur l'appropriation, et donc sur la responsabilité, en impliquant plus systématiquement les parties prenantes.

Réflexion sur le fait qu'une responsabilisation significative reposera non seulement sur les données générées par les rapports sur le cadre de suivi, mais aussi sur le processus de suivi, en faisant émerger un engagement commun à agir sur la base des résultats, ce qui nécessite l'engagement des dirigeants politiques et des décideurs.

5. ÉVALUATION DES PRINCIPES DE KAMPALA (EPK)

L'inclusion de l'évaluation des Principes de Kampala dans le suivi est bienvenue car elle constitue un point d'entrée important pour mettre en évidence les questions clés relatives l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement au niveau national, et pour réunir les acteurs, y compris le secteur privé, autour de la table.

Un large soutien a été exprimé pour les éléments de l'évaluation relatifs au cadre politique, à la responsabilité et la transparence, l'existence et les caractéristiques des mécanismes de dialogue, et d'autres mécanismes institutionnels. **Toutefois, il a été suggéré de simplifier et rationaliser les éléments de l'évaluation et d'éliminer les possibles redondances. Il est important de noter que le succès de cette évaluation dépendra de l'identification et de l'engagement, dès la phase initiale, des parties prenantes pertinentes dans chaque contexte national.**

Les consultations et les travaux techniques visant à développer l'évaluation des Principes de Kampala se poursuivront et tiendront compte de la charge de travail liée au *reporting*, en vue de rationaliser les éléments et les questions de l'évaluation.

6. PROCESSUS DE SUIVI – CYCLES DE SUIVI MONDIAUX EN CONTINU

Accord général (aucune objection) sur la structure du processus révisé, y compris le cycle de suivi mondial en continu de quatre ans. Consensus sur le suivi du Partenariat mondial en tant que processus "mondial" cherchant à renforcer la responsabilité mondiale, ne faisant plus référence aux "vagues ouvertes" mais plutôt au processus en tant que cycle de suivi mondial en continu.

Les participants ont souligné la nécessité d'une impulsion mondiale pour encourager un engagement précoce à participer à chaque cycle de suivi mondial en continu - et le besoin de définir à quel moment participer au sein du cycle mondial, afin d'atténuer le risque que les pays retardent leur participation jusqu'à

l'échéance finale. Une mobilisation politique est donc nécessaire pour encourager l'engagement des pays et de leurs partenaires dans l'exercice de suivi.

Le tableau de bord proposé pour enregistrer la participation des pays partenaires et des partenaires de développement a été accueilli comme un outil permettant de stimuler l'engagement.

Les participants ont souligné l'importance du niveau régional pour explorer la possibilité qu'un groupe de pays entreprenne le suivi simultanément, avec le soutien des organes et des plateformes régionaux.

7. PROCESSUS DE SUIVI - NIVEAU NATIONAL ET REPRISE DE L'EXERCICE

Accord général (aucune objection) sur la proposition de processus de suivi au niveau national. Appréciation du fait que le processus offre un calendrier flexible pour s'adapter aux différents contextes et processus des pays, et inclut également un soutien et un engagement plus ciblés et diversifiés.

Les changements prévus au processus de suivi, qui visent à obtenir **un engagement fort durant la phase de lancement ainsi que pendant la phase de réflexion/dialogue/action, ont été accueillis favorablement**, soulignant l'accent renouvelé sur l'utilisation des résultats du suivi pour générer des actions. Il a été souligné que des **examens périodiques de l'état d'avancement pourraient être effectués selon les besoins aux niveaux national et mondial avant de s'engager dans les cycles suivants.**

La **nécessité d'institutionnaliser le processus de suivi dans les processus et mécanismes de planification nationale** dès le début a été soulignée. La Revue nationale volontaire sur les ODD a été mentionnée comme un point d'ancrage potentiel au niveau national pour le suivi, afin de rehausser la visibilité de l'exercice et de « systématiser » son déroulement. Cela nécessitera un **engagement aux niveaux politique et technique et la garantie des ressources requises au niveau national**, ainsi que la sensibilisation des gouvernements et des partenaires. En outre, un engagement et un soutien forts des partenaires sont essentiels dans les processus multipartites, notamment en veillant à la cohérence des informations partagées par les partenaires aux niveaux mondial et national.

Les participants ont évoqué le rôle du système de développement des Nations unies au niveau national pour soutenir l'institutionnalisation du processus de suivi et la coordination avec ses partenaires, sous la supervision du Gouvernement.

La perspective d'un outil de *reporting* en ligne pour la collecte des données a été bien accueillie comme un moyen de simplifier le processus de *reporting*. Les participants ont également mentionné l'utilité de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises sur la manière dont les pays entreprennent le suivi d'une manière, et que cet espace d'apprentissage fasse partie intégrante du processus de coopération au développement au niveau national.

Dans le cadre de la préparation des guides explicatifs pour l'exercice de suivi révisé, des travaux supplémentaires au niveau technique se poursuivront jusqu'à la relance de l'exercice en 2023 afin de continuer à développer et détailler le processus conformément à la proposition de suivi.

Afin de s'engager à participer à l'exercice de suivi lors de son prochain cycle, les participants ont exprimé plusieurs besoins : un engagement politique de haut niveau, un engagement collectif des parties prenantes, ainsi que des demandes plus pratiques, telles que la réception d'une lettre d'invitation officielle et de documents d'orientation.

8. AMÉLIORER LES MÉTHODES DE TRAVAIL DU PARTENARIAT MONDIAL

L'approche globale du Partenariat mondial visant à "recentrer" son travail au niveau national est largement saluée, l'exercice de suivi du Partenariat mondial étant le pilier central du travail du Partenariat mondial et de ses liens avec les actions au niveau national.

Cependant, notant que le leadership politique fait défaut dans de nombreux pays pour "institutionnaliser" pleinement le suivi dans le cadre des processus nationaux de planification, de coordination et de partenariat, **le niveau mondial reste important pour soutenir le plaidoyer politique, la responsabilité et le partage des bonnes pratiques et des connaissances**. Certains participants ont également souligné l'utilité de fournir des orientations aux mécanismes institutionnels au niveau national pour promouvoir des processus de coordination et de responsabilité plus inclusifs et multipartites.